

Extraction illicite de sable blanc à Tohouè, commune de Sèmè-Kpodji, un crime environnemental de plus au Bénin

Si l'exploitation de sable est sévèrement encadrée dans les pays développés, tel n'est pas le cas dans les pays en développement. Au Bénin, plusieurs réseaux illicites de trafiquant de sable opèrent sans être inquiétés surtout dans les zones côtières.



C'est le cas dans la commune de Sèmè-Kpodji précisément dans l'arrondissement de Tohouè où depuis quelques jours, une société envisage détruire la réserve naturelle à travers un plan d'extraction illicite du sable blanc au vu et au su des autorités locales.

Le site convoité est hébergé par la forêt galerie de Tohouè. De notre réseau d'activistes écologistes, source bien informée, on apprend que la semaine dernière, l'entreprise aurait déjà creusé sur le site. Pire, la machine d'extraction est installée dans la soirée de ce mardi 22 Février 2022 devant le refus catégorique des populations riveraines en majorité autochtones.

Des informations reçues de notre source font état de ce que certaines autorités locales soutiennent mordicus ce crime environnemental en cours sous prétexte de pouvoir répondre à la problématique du chômage des jeunes.

Si les intentions sont exécutées, cette extraction du sable blanc dans la forêt galerie de Tohouè sera effective à partir ce jour mercredi 23 Février 2022. Une forte pression anthropique qui non seulement affectera profondément les

espèces animales et végétales de ce milieu naturel mais aussi s'accéléra la dégradation avancée du sol avec comme conséquence une augmentation des risques d'inondation.

Des cas d'intimidation et de corruption pour asseoir leur besoin

Après l'air et l'eau, le sable est la troisième ressource la plus utilisée de la planète. Il fait illicitement objet de toutes les convoitises bien qu'il joue un rôle primordial dans la construction Bâtiment et des Travaux Publics.

Ayant compris les dangers auxquels elles feront face, les populations riveraines se sont insurgées contre cette pratique. Mais, elles se sont retrouvées, intimidées par les acteurs de cette pratique qui leurs ont promis la prison et la mort comme dans un certains cas à Djèrègbé apprend t-on.

Ce bras de fer, en cours, illustre bien à lui seul les défis des Etats de l'Afrique de l'ouest et plus précisément du Bénin, à lutter efficacement contre les crimes environnementaux devenus récurrents.

Toutefois, les populations riveraines appellent au secours les autorités, organisations non gouvernementales et scientifiques à une mobilisation pour annuler à jamais ce plan de crime environnemental très imminent qui plane sur la forêt galerie de Tohouè, commune de Sèmè-Kopdji.

Nous vous revenons avec de plus amples informations prochainement sur les tenants et aboutissants d'un tel acte ainsi que les noms et prénoms, mode de trafic des présumés faussaires.

Megan Valère SOSSOU

Désinstallation du dispositif d'extraction du sable à Tohouè/Sème-Kpodji

Dans un récent [article](#) le Journal Santé Environnement a dénoncé un fait de crime environnemental sur le point d'être commis. En effet, il s'agissait d'un plan d'extraction illicite de sable blanc dans la forêt de Tohouè commune de Sème-Kpodji, dévoilé.



Cette alerte lancée et relayée par notre réseau d'activistes écologistes, par le quotidien [Daabaaru](#) et surtout les tractations de la **Plateforme Pro-Environnement**, vient aboutir heureusement alors que nos investigations remontent déjà vers les présumés auteurs, leurs réelles incitations et leur mode de fonctionnement.

Et pour cause, nous apprend notre source sur place, après qu'une délégation de l'Agence Beninoise pour l'Environnement, accompagnée d'un agent communal, des forestiers et des agents de la direction départementale du cadre de vie soit venue intervenir en faveur des populations riveraines, le dispositif d'extraction du sable a été déplacé ce vendredi 25 Février 2022.



Ce dispositif d'extraction du sable installé la veille de notre première publication est désinstallé.

Pour quel autre endroit et quel autre but ? Est ce une stratégie pour revenir en force ? Les menaces de mort et d'emprisonnement vont elles suivre ? Bien malin qui pourrait répondre à ces interrogations.



Toutefois, la veille citoyenne doit être de mise pour sauvegarder l'environnement à plus forte raison le sable, 3e ressource naturelle la plus exploitée au monde.

Megan Valère SOSSOU